

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

<u>Accueil</u> > La HACA élue à l'unanimité à la vice-présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication pour la période 2019-2020

<u>A</u> [1] <u>A</u> [1]

La HACA élue à l'unanimité à la vice-présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication pour la période 2019-2020

14 déc 2018



La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a été élue à l'unanimité, vendredi 14 décembre 2018, à la vice-présidence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la

Communication (RIARC), pour la période 2019 -2020.

Cette élection a eu lieu en clôture de la 9^{ème} édition de la Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF), abritée par la capitale camerounaise, Yaoundé, les 12, 13 et 14 décembre 2018.

La HACA a été portée à la vice-présidence du RIARC, alors que la présidence sortante assumée par le régulateur du Ghana a passé le témoin au Conseil National de la Communication du Cameroun qui présidera ainsi aux destinées du réseau pour la période 2019-2020.

Suite à cette élection, la Présidente de la HACA, Mme Latifa Akharbach s'est félicitée de la confiance et de la crédibilité dont jouit l'instance de régulation marocaine auprès de ses pairs africains et a assuré les membres du RIARC de l'engagement de cette dernière à accompagner et soutenir la nouvelle présidence camerounaise qui s'étalera sur les deux prochaines années.

Tout en relevant que « cette unanimité autour de la candidature de la HACA illustre la forte implication du régulateur audiovisuel marocain au sein de la plateforme continentale » , Mme Akharbach a exprimé « la détermination de la HACA à mettre à profit son nouveau mandat pour oeuvrer au renforcement des relations du RIARC avec les réseaux de régulateurs issus d'autres sphères géographiques ou linguistiques comme le REFRAM (francophone) ou le Réseau des Instances de Régulation Méditerannéennes.

Il est à rappeler que l'accession à la vice-présidence du RIARC garantit au Maroc la présidence de cette instance pour la mandature 2021-2022. La HACA qui renforce ainsi son leadership au sein du réseau africain, avait déjà assuré la présidence du RIARC avec grand succès durant l'exercice 2009-2011.

Biennale, la Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique, dont Marrakech avait accueilli la $4^{\rm ème}$ édition en novembre 2009, est considérée comme la grand-messe continentale des instances de régulation des médias. Coincidant avec le $20^{\rm ème}$ anniversaire de la création du RIARC, l'édition 2018 de cette Conférence des Présidents s'est tenue à Yaoundé sous le thème : « 20 ans du RIARC : bilan, défis et perspectives » et a consacré de nombreuses sessions de débats à la question de la transition numérique et de ses impacts sur la régulation des médias.

La délégation de la HACA qui a participé aux travaux de ce grand rendez-vous continental des instances de régulation, était composée, outre la présidente, de de MM. El Mahdi Aroussi Idrissi, directeur du Département des Etudes Juridiques, Najib Bouezmarni, directeur des Systèmes Informatiques, et Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B